



DEPARTEMENT GUADELOUPE

Date d'affichage en Mairie le 25 MARS 2026

COMMUNE DE VIEUX-FORT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 31 MARS 2026 à 18 H 00

Salle des délibérations (1^{er} étage) - Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

En application de l'article L2121-10 du CGCT

- 1) Lecture et approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 10 février 2026
- 2) Lecture et approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2026
- 3) Délibération fixant les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
- 4) Création des commissions communales et désignations des membres
- 5) Création de la commission d'Appel d'Offres et désignation des membres
- 6) Désignations des représentants de la commune au Sy.Meg
- 7) Délégation générale du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 8) Délibération décidant de la prise en charge des frais de justice de Monsieur PLANTIER Emile Rolland, sollicitant la Protection fonctionnelle sur le principe des articles L.2123-34 et L.2123-35 du CGCT dans le cadre de l'affaire n°JICABJI24000040, pour diffamation contre de Monsieur Héric
- 9) Délibération décidant de la prise en charge des frais de justice de Monsieur CARRIERE Ruddy, sollicitant la Protection fonctionnelle sur le principe des articles L.2123-34 et L.2123-35 du CGCT dans le cadre de l'affaire n°JICABJI24000040, pour diffamation contre de Monsieur Héric ANDRÉ
- 10) Délibération décidant de la prise en charge des frais de justice de Madame SAMUEL ép. DAVID Linda, sollicitant la Protection fonctionnelle sur le principe des articles L.2123-34 et L.2123-35 du CGCT dans le cadre de l'affaire n°ncmn24000040, pour diffamation contre de Monsieur Héric
- 11) Questions diverses

Le Maire

Rolland PLANTIER. /